

---

## Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

**Numéro d'inventaire** : 2006.01030 (1-9)

**Type de document** : texte ou document administratif

**Imprimeur** : Siraudeau (J.)

**Date de création** : 1918

**Inscriptions** :

- ex-libris : Ecole libre filles

**Description** : Fascicules sans agrafes.

**Mesures** : hauteur : 225 mm ; largeur : 142 mm

**Notes** : Nouvelle série. (1) : n°43 janvier-février 1918 (pp. 769-800) (2) : n°44 mars 1918 (pp. 801-816) (3) : n°45 avril 1918 (pp. 817-832) [dernière page déchirée] (4) : n°46 mai-juin 1918 (pp. 833-880) (5) : n°47 juillet 1918 (pp. 881-896) (6) : n°48 août-septembre 1918 (pp. 867-912) (7) : n°49 octobre 1918 (pp. 913-928) (8) : n°50 novembre 1918 (pp. 929-944) (9) : n°51 décembre 1918 (pp. 945-960).

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Nom du département** : Maine-et-Loire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 192

21. Enseignement anti-alcoolique.....	815
22. Championnat de tir des écoles primaires.....	816
23. Libéralités .....	816
24. Nécrologie .....	816

---

---

## 1. — Livre d'Or.

### *Citations*

M. Guinaudeau, instituteur-adjoint à Tiercé, lieutenant au ... d'infanterie, officier de liaison auprès de l'infanterie divisionnaire de ... :

« Dans la période du 19 août au 25 août 1917, a fait preuve de la plus grande bravoure, du dévouement le plus absolu, de l'abnégation la plus complète dans l'accomplissement de son devoir. A exécuté toutes ses missions de liaison dans les nuits des 19, 20, 21 août au milieu de véritables nappes de gaz toxiques et sous des bombardements d'une extrême violence.

« Grâce à son énergie, les éléments de son bataillon ont gagné les emplacements fixés, au milieu de la nuit du 20 au 21, malgré les barrages ennemis et les nappes de gaz ce qui a permis à nos troupes de contre-attaquer victorieusement. » (2<sup>e</sup> Citation à l'ordre du Corps d'armée.)

M. Potet, élève de l'École normale d'Angers, aspirant au ... d'infanterie :

« Jeune aspirant d'un courage à toute épreuve. Chargé de la surveillance des travaux du bataillon dans un secteur difficile, s'est acquitté de sa mission avec intelligence. S'exposant inlassablement nuit et jour pour assurer la bonne marche des travaux et donnant à tous les travailleurs le plus bel exemple de sang-froid et de mépris du danger. » (Ordre du Corps d'armée.)

M. Potet, élève de l'École normale d'Angers, aspirant au ... d'infanterie :

« Dans la nuit du 29 au 30 octobre 1917, chargé d'une patrouille particulièrement délicate et dangereuse dans un



— 803 —

secteur récemment conquis, s'en est acquitté avec beaucoup de sang-froid et de méthode ; a su échapper à une embuscade ennemie et rapporter les renseignements avec une clarté et une minutie de détails remarquables. » (Ordre de la Brigade. — 2<sup>e</sup> citation.)

M. Mounet, instituteur à Tigné, lieutenant au ... d'infanterie :

« A fait preuve d'activité, d'entrain et d'un grand dévouement en assurant avec sa compagnie, jusqu'à la ligne de feu, les 3 octobre et jours suivants, sous un bombardement violent, le ravitaillement des troupes de la ... engagées dans la bataille de La Malmaison. » (Ordre de la Division. — 3<sup>e</sup> citation.)

*Décoration*

M. Sublard, employé à l'École normale d'instituteurs, adjudant au ... d'infanterie a obtenu la médaille militaire.

*Promotion*

M. Guinaudeau, instituteur-adjoint à Tiercé, lieutenant au ... d'infanterie, a été promu capitaine le 5 janvier 1918.

---

**2. — Circulaire relative au concours d'admission  
dans les Ecoles normales (Session de 1918).**

— Du 6 décembre 1917 —

*Monsieur le Recteur,* — En raison des circonstances, j'ai décidé que les candidats aux Écoles normales qui excéderont la limite d'âge de 19 ans, seront, en 1918 encore, admis à s'inscrire, s'ils ont déjà pris part au concours.

Je vous prie de vouloir bien inviter MM. les Inspecteurs d'Académie à porter cette décision à la connaissance des intéressés.

*Le Directeur de l'Enseignement primaire,*  
P. LAPIE.



— 883 —

II. — RÉPARTITION PAR CLASSE DES ÉLÈVES PRÉSENTS  
LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1917.

Cours complémentaires. . . . .	élèves présents
1 <sup>re</sup> Classe . . . . .	—
2 <sup>e</sup> Classe . . . . .	—
3 <sup>e</sup> Classe . . . . .	—
. . . . .	—
ou : classe unique. . . . .	—
Total (2). . . . .	—

3. — Circulaire ministérielle relative aux vacances.

Paris, le 30 mai 1918.

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts  
à Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire,*

**Vacances scolaires.**

Le personnel des écoles primaires a apporté pendant cette dernière année scolaire une collaboration toujours active aux diverses œuvres de guerre. Aussi m'a-t-il paru légitime de maintenir pour 1918 la mesure prise par mes prédécesseurs en ce qui concerne les grandes vacances.

J'ai, en conséquence, décidé d'en fixer, uniformément, la durée à deux mois pour toutes les écoles primaires.

Cette période de loisirs permettra d'ailleurs aux instituteurs et institutrices d'assurer, comme précédemment, la participation de leurs élèves à la main d'œuvre agricole, et de continuer ainsi à servir sous une autre forme, les intérêts de la défense nationale.

*Signé : L. LA FERRE.*

Pour le Ministre et par autorisation :  
*Le Directeur de l'Enseignement primaire,  
Conseiller d'État,  
P. LAPIE.*

(2) Le nombre total des élèves présents doit être le même dans les deux parties de la statistique.

